

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 mai 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93200)**

10-12 rue Gabriel Péri et rue de Légion d'Honneur

Cadastré section B1 numéro 57 pour une contenance de 2 ares 73 centiares

Comprenant selon procès-verbal descriptif dressé par Maître MOYA, Huissier de Justice Associé à SAINT-OUEN (93), en date du 21 janvier 2021, entrée avec une petite réserve.

LOT NUMÉRO DEUX (2) :

Bâtiment B, au 1^{er} étage

- Appartement à gauche sur palier : dégagement, salon/ cuisine, Salle d'eau avec WC, deux chambres. **Loués et occupés**
- Appartement face sur palier : salon, cuisine, salle d'eau avec WC, une chambre.

Bâtiment B, au 2^{ème} étage

- Appartement à gauche sur palier : salle de bain à gauche avec WC, salon/ cuisine, couloir, deux chambres.

- Appartement face sur palier : salon, deux chambres, salle d'eau avec WC, cuisine,

- **COMBLES** non aménagés

LOT NUMÉRO CINQ (5) : un **LOCAL COMMERCIAL**, au rez-de-chaussée, bâtiment D, avec accès soit par le rez-de-chaussée du lot numéro 2, soit par la cour 2 ouverte, composé d'une première partie cuisine ouverte et salle de restaurant, sanitaires, salle de cuisine, réserve/garage. **Les lieux sont loués.**

La superficie privative des lots numéro 2 et 5 est de 168,59 m².

Cette vente a lieu à la requête de la **CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE** Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L 512-20 à L 512-54 du Code Monétaire et Financier et par l'ancien Livre V du Code Rural, dont le siège social est à AMIENS (80000), 500 rue Saint-Fuscien, immatriculée sous le numéro 487 625 436 au RCS D'AMIENS, venant aux droits de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'OISE et de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT MUTUEL BRIE PICARDIE, par suite de la signature du traité de fusion du 11 MAI 2007, cette dernière venant elle-même aux droits de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA BRIE et de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA SOMME par suite de la signature d'un traité de fusion en date du 29 AVRIL 2005, prise en la personne de son représentant légal, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat, ayant pour Avocat, Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 75.000 € (SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 7.500 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 5 avril 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Nathalie AUFFRAY

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, demeurant 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, Tél. : **01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► À Maître **Olivier BOHBOT**, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 9 Avenue du Général de Gaulle (94160) SAINT-MANDE, Tél. **01.43.28.73.28** ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/01345) ► Sur INTERNET : www.vench.fr ; www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 3 mai 2022 de 10h00 à 11h00**